



SENTIERS CÔTIERS

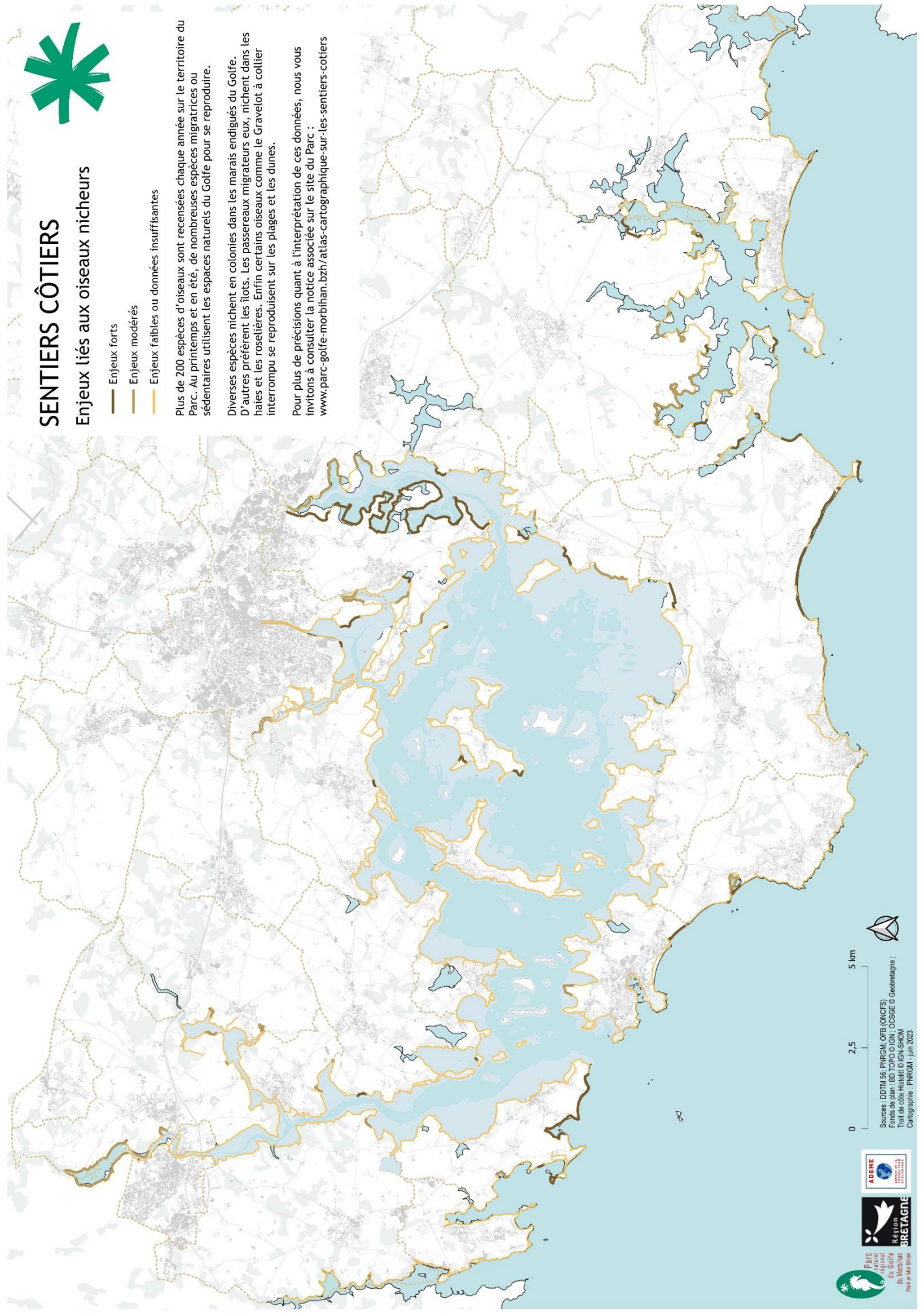
Enjeux liés aux oiseaux nicheurs

- Enjeux forts
- Enjeux modérés
- Enjeux faibles ou données insuffisantes

Plus de 200 espèces d'oiseaux sont recensées chaque année sur le territoire du Parc. Au printemps et en été, de nombreuses espèces migratrices ou sédentaires utilisent les espaces naturels du Golfe pour se reproduire.

Diverses espèces nichent en colonies dans les marais endigués du Golfe. D'autres préfèrent les îlots. Les passereaux migrateurs eux, nichent dans les haies et les roselières. Enfin certains oiseaux comme le Gravelot à collier interrompu se reproduisent sur les plages et les dunes.

Pour plus de précisions quant à l'interprétation de ces données, nous vous invitons à consulter la notice associée sur le site du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/atlas-cartographique-sur-les-sentiers-cotiers



0 2,5 5 km

Sources : DDTM 56; PNRGM; OPI (ONCFS)
Fonds de plan : BD TOPO © IGN / OCSGE © Geobretagne ;
Trait de côte Hisolitt © IGN-SHM
Cartographie : PNRGM - juin 2023

Parc national du Golfe du Morbihan
ADEME
BRETAGNE

NOTICE METHODOLOGIQUE CONCERNANT LES CARTES SENTIERS COTIERS

Enjeux liés aux oiseaux nicheurs	
Sources	DDTM 56 – Tracé, domanialité et état d'avancement des sentiers côtiers (version du 07/2021) PNRGM – Expertise naturaliste et données sur les espèces OFB - Expertise naturaliste Geobretagne - Occupation du Sol à Grande Échelle (OCSGE) IGN-SHOM - Trait de côte Histolitt
Descriptif	<p>Cette carte s'appuie sur une compilation de sources de données. Les données sur les oiseaux nicheurs étant très peu exhaustives, il a été choisi comme base de travail les habitats favorables à la reproduction des différentes espèces. Il a été utilisé la carte des habitats d'intérêt communautaire pour les deux sites Natura 2000 (golfe du Morbihan et rivière de Pénerf) établie par TBM Bernard&Chauvaud 2002 pour la DREAL Bretagne, à laquelle il a été apporté des compléments ciblés sur la présence d'habitats d'intérêt communautaire : extraction des habitats d'intérêt communautaire de l'OCSGE (photo-interprétation de l'occupation des sols).</p> <p>La carte a été complétée avec des données localisées issues du suivi de la reproduction de certaines espèces par le Parc (les nids de Gravelots à collier interrompu, colonies de hérons nicheurs (cendré, garde bœuf, aigrette garzette), colonies d'hirondelles de rivage, colonies de cormorans, nids de busard des roseaux...) et de dires d'experts du Parc et de l'Office Français de la Biodiversité concernant, par type d'habitats, les sites favorables à la nidification.</p> <p>3 niveaux d'enjeux ont été défini : faible (note 0), modéré (note 1) et fort (note 2)</p> <p><u>Enjeux forts</u> : espèces dont les sites de reproduction sont fortement exposés au dérangement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sites de nidification connus du Gravelots à collier interrompu, du Héron cendré, du Héron garde bœuf, de l'Aigrette garzette, de l'Hirondelle de rivage, du Grand cormoran, du Busard des roseaux. • Habitats de marais et de lagunes où la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau (sterne pierregarin, avocette élégante, échasse blanche...) est avérée ou probable. <p><u>Enjeux modérés</u> : espèces dont les sites de reproduction sont modérément exposés au dérangement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats de haut de plage et dunes où la nidification de plusieurs espèces est avérée ou probable. <p><u>Enjeux faibles ou données insuffisantes</u> : espèces dont les sites de reproduction sont faiblement exposés au dérangement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats de landes, prés-salés, autres habitats...
Limites d'utilisation	<p>Les niveaux d'enjeux présentés ne traduisent pas le niveau d'interaction / de pression liés l'utilisation du sentier côtier avec la présence d'oiseaux nicheurs. Un enjeu signifie qu'il y a la présence d'oiseaux nicheurs. L'absence de donnée ne signifie pas qu'il n'y a pas d'enjeu mais qu'il n'est pas connu. La représentation d'un enjeu modéré ou faible peut être la traduction d'un état des connaissances insuffisant. Par exemple, l'existence de site de nidification qui ne sont pas cartographiés.</p> <p>Les enjeux présentés sont les enjeux actuels en situation dégradée. L'enjeu peut ne plus exister car les pressions ont été trop fortes. Mais si les conditions devenaient plus favorables, cas où le dérangement pourrait être réduit, certains sites pourraient de nouveau être fréquentés par des oiseaux nicheurs.</p> <p>Il s'agit d'une « information graphique synthétique » à l'échelle du golfe du Morbihan qui ne se substitue en rien à une évaluation locale précise des enjeux au droit des sentiers le cas échéant (étude de biodiversité sur 12 mois ou plus).</p>